

Séance du 16 décembre 2019 à 19 heures 30

SEANCE ORDINAIRE

Présidence : **Monsieur Jean BINDER**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2019.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Approbation de l'ouverture d'un crédit relatif aux travaux d'assainissement d'un tronçon de canalisations d'eaux pluviales au chemin de la Messin (projet de délibération N°217/19).
4. ~~Approbation du nouveau règlement des fonds communaux (projet de délibération N°218/19).~~
5. Désignation de deux membres pour le groupement des pompiers Vandœuvres-Choulex.
6. Rapport des commissions.
7. Communications de l'Exécutif.
8. Propositions individuelles et questions.
9. Coup de chapeau (huis clos).
10. Naturalisation (huis clos).

Présents : Mmes Patricia GAILLARD, Christine JEANNERET, Delphine KRÄHENBÜHL,
Anne MEYLAN et Judith SEYDOUX

MM. Fabrice CORTAT, Lucien DERUAZ, Pascal DROZE, Claude
PETREMAND, Raphaël REY, Jérôme SCHÖNI et René WEIDELI

Exécutif : M. Patrik RECHSTEINER, maire
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint
M. Christophe SENGLLET, adjoint

Procès-verbal : Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. J. Binder ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur, en tenant compte des remarques suivantes :

Page 1813 : **M. R. Weideli** demande des précisions concernant la phrase « ... dépend de la participation des parents. » **M. P. Rechsteiner** explique qu'il s'agit d'une moyenne, élément qui sera ajouté au procès-verbal.

Page 1817 : **Mme A. Meylan** avait demandé que soit également ajoutée au compte-rendu de la commission des finances et naturalisations l'approbation des délibérations relatives aux crédits.

M. R. Weideli précise que la rencontre canton-communes sur le développement durable est bisannuelle et non annuelle.

Page 1818 : **Mme D. Krähenbühl** remarque que lors de l'intervention de **M. C. Pétremand**, un vif débat s'était engagé sur l'implantation d'une zone 20 dans la rue du village. Il est noté que ce projet n'est plus d'actualité mais plusieurs personnes souhaitent le voir rétabli, d'autant plus qu'il est inscrit au plan directeur. Suite à ce débat, **M. P. Rechsteiner** avait suggéré qu'une commission élargie soit organisée en 2020.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. J. Binder communique les dates prochains conseils en 2020

20 janvier

17 février

16 mars

20 avril

11 mai

2 juin (assermentation)

Il informe que **M. L. Déruaz** a démissionné de l'Entente. Il conserve toutes ses commissions jusqu'à la fin de la législature.

3. Approbation de l'ouverture d'un crédit relatif aux travaux d'assainissement d'un tronçon de canalisations d'eaux pluviales au chemin de la Messin (projet de délibération N°217/19)

M. J. Binder passe la parole à **M. P. Rechsteiner**. La commission des routes s'est réunie le 9 décembre en présence des membres de la commission culture&jeunesse. **M. P. Rechsteiner** donne des explications ainsi que le détail du plan financier. Il précise que le projet est partiellement financé par le FIA. Les appels d'offres sont faits et analysés. Il ne manque que le crédit d'investissement. Les travaux pourraient démarrer fin février début mars. **M. C. Senglet** demande si l'intervention des SIG va engendrer un surcoût et dans l'affirmative, s'ils vont y participer. **M. P. Rechsteiner** répond que les SIG participent à la fouille et à la fourniture de leurs canalisations, ce qui engendrera en effet des frais supplémentaires.

M. J. Binder fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération N° 217/19 est approuvé par 12 voix pour, soit à l'unanimité, dont la teneur est la suivante :

Vu l'article 30, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
vu le plan général d'évacuation des eaux de la commune de Choulex « rubrique chemin de la Messin 1.1.14 »,

vu l'étude du bureau SD Ingénierie SA pour le remplacement de ce réseau d'eaux pluviales,
vu l'autorisation de construire DD 112462/1,

vu la mise en soumission et le plan financier du bureau SD Ingénierie SA du 5.11.2019,

vu le rapport de la commission des routes et canalisations du 9 décembre 2019,

sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal **décide par 12 voix soit à l'unanimité**

1. d'entreprendre les travaux d'assainissement d'un tronçon de canalisations d'eaux pluviales au chemin de la Messin,
2. d'ouvrir un crédit de 330'000.- francs pour financer ces travaux,
3. de comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Choulex dans le patrimoine administratif,
4. d'autoriser Monsieur le Maire à contracter un emprunt si nécessaire (jusqu'à concurrence maximum du crédit brut voté) afin de permettre l'exécution de ces travaux,
5. d'amortir la dépense de 330'000.- francs au moyen de 40 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n°7206.00.33003.11 dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2020.
6. De prendre acte que ce crédit sera financé, tout ou partie, au moyen des loyers versés par le fonds intercommunal d'assainissement conformément à la loi sur les eaux, qui seront comptabilisés annuellement dans le compte de résultats sous la rubrique N° 7206.4612.

4. Approbation du nouveau règlement des fonds communaux (projet de délibération N°218/19)

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

5. Désignation de deux membres pour le groupement des pompiers Vandœuvres-Choulex

M. J. Binder passe la parole à **M. P. Rechsteiner**. Il annonce que le nouveau groupement s'appellera « la 302 ». Il fonctionnera de façon plus autonome que les compagnies actuelles. La gouvernance est formée de deux membres des Exécutifs (un de Vandœuvres, un de Choulex), deux suppléants et deux conseillers municipaux de Vandœuvres qui ont déjà été désignés (**MM. Lorin Voutat** et **Pierre Zacharias**) et deux membres pour Choulex. Sont nommés : **Mme A. Meylan** et **M. R. Weideli**.

6. Rapport des commissions

Aménagement et Préavis

Mme D. Krähenbühl informe que la commission ne s'est pas réunie.

Bâtiments

M. J. Binder informe que la commission ne s'est pas réunie.

Culture & Jeunesse

Mme A. Meylan informe que la commission s'est réunie le 9 décembre pour traiter les points suivants :

Soirée d'automne : malgré le peu de personnes présentes, la soirée fut fort sympathique. Le terme « Jazz » sur les affiches et le tout-ménage pouvait induire en erreur.

Promotions citoyennes : la lettre pour les jeunes a été envoyée pour les inviter à l'apéritif communal du 10 janvier 2020 et pour la soirée au théâtre du Léman du 18 février 2020.

Animation printemps : les dates des 25 et 26 avril 2020 ont été réservées et l'animation sera dédiée aux jeunes. La proposition de l'association « TimeforAction » et son projet « Bouge ta Commune » pourrait être une option. Le 25 avril a également été réservé par l'environnement pour une journée nature lors de laquelle pourrait être organisé, en parallèle, un nettoyage des bords de la Seymaz par les jeunes.

Coup de chapeau : cinq dossiers ont été reçus, mais seulement quatre répondaient à tous les critères. **Mme P. Gaillard** a demandé que dorénavant les dossiers soient mis à disposition au secrétariat pour consultation ou envoyés par mail aux membres de la commission et aux autres conseillers avant la séance du Conseil. Le choix du lauréat sera déterminé en fin séance, en huis clos.

La réunion s'est terminée par la **dégustation** d'une bouteille de Chasselas offerte par Roadmovie qui fut fort appréciée.

Environnement-agricole

M. R. Weideli informe que la commission s'est réunie les 18 novembre et 2 décembre 2019 pour l'étude et la finalisation du règlement des fonds communaux. Plusieurs remarques ont été reçues et elles seront étudiées lors de la séance prévue le 13 janvier 2020.

Finances et Naturalisations

Mme J. Seydoux informe que la commission s'est réunie le 2 décembre pour une demande de naturalisation qui sera traitée à la fin de cette séance, en huis clos.

Information

M. P. Droze informe que la commission ne s'est pas réunie. L'Info Choulex et le calendrier seront bientôt distribués.

Routes et canalisations & PC-Feu

M. C. Pétremand n'a rien à ajouter.

Scolaire

M. R. Rey informe que la commission s'est réunie le 18 novembre.

Bilan des promotions : la reprise de l'organisation de la manifestation au stade a été très appréciée.

Escalade : les enfants ont cultivé les légumes du potager utilisés pour la soupe. La manifestation remporta un grand succès. Les marmites offertes par la mairie furent grandement appréciées.

19 décembre : les enfants de l'école chanteront des chants de Noël devant les fenêtres de l'école décorées pour l'Avent. La soirée se terminera par un petit marché.

Les classes de 6P et 7P se produiront sur la scène de l'aula du cycle Cayla **le 27 mars 2020**.

Durant le mois de juin, **une exposition d'art** aura lieu à l'intérieur de l'école.

Divers : l'APECH travaille à la réouverture de la bibliothèque de l'école. Les enseignants vont organiser une sensibilisation aux dons et au bénévolat pour les élèves de 7P et 8P qui sera suivie d'un projet d'aide en Afrique.

Sociale

Mme C. Jeanneret informe que la commission ne s'est pas réunie. Les membres se rencontrent mercredi pour la préparation et la distribution des cornets aux aînés.

Sports

Mme P. Gaillard informe que la commission ne s'est pas réunie. Elle donne les informations suivantes :

D'après **les résultats reçus de la course de l'Escalade**, 72 choulésiens ont participé à cette manifestation, dont de nombreux enfants. Elle tient à souligner que **Mme Caroline Rizzi** a terminé première dans sa catégorie.

Mme Francesca Redaelli doit encore donner réponse pour la mise à disposition de la salle communale pour des cours de patins à roulettes.

Fondation immobilière

M. J. Schöni informe que la Fondation s'est réunie le 9 décembre pour la rénovation des immeubles sis 111-113-115, route de Choulex.

EVE (Espace de vie enfantine) Puplinge

M. C. Pétremand informe que la fondation pour la petite enfance s'est réunie le 12 novembre. Un nouveau délégué a été élu en remplacement d'une personne démissionnaire. Les règles financières notamment en relation avec les salaires ont été étudiées et alignées sur celles de la Ville. Il a également été question du taux de remplissage et des listes d'attente.

7. Communications de l'Exécutif

M. P. Rechsteiner informe que:

- 18 novembre : **Mme Michèle Moser** a été reçue à la mairie pour un premier audit de « Cité de l'énergie » et afin de fixer les objectifs 2021 pour l'obtention du label gold.
- 18 novembre : **Me Loïc Sauvin**, notaire, a été reçu à la mairie pour la signature des servitudes au 16, route de Chevrier.
- 20 novembre : il a assisté à une séance de l'ACG concernant l'électromobilité et l'implantation de bornes « Smart City » sur tout le canton.
- 25 novembre : il a reçu avec **M. J.-L. Jaquet** le fondateur de l'association Apidae. Ce dernier est en désaccord avec les autres membres de l'association. À suivre.
- 16 décembre : deux représentants des SIG ont été reçus à la mairie pour la mise en place du plan d'action Eco21 pour 2020. Un événement sera organisé en mai pour présenter à la population les possibilités offertes pour l'audit des bâtiments en vue notamment de l'amélioration thermique, des éco-conseils pour les logements et les gestes importants pour améliorer l'efficacité énergétique. Les entreprises seront également approchées pour les mêmes démarches. Les subventions mises à disposition seront présentées. Une sensibilisation énergétique auprès des écoles est également envisagée. Quatre modules sont proposés : eau, énergie, éco-gestes, dangers électriques.
- Vandœuvres a voté un crédit d'étude pour la nouvelle caserne le 9 décembre 2019.
- Le Conseil d'état, dans son point de presse du 4 décembre, a fixé les objectifs du plan cantonal sur l'énergie : diminuer de 60% les gaz à effet de serre d'ici 2030 avec situation neutre à 2050.
- Les travaux au local sis 156, route de Choulex ont commencé sur les premières canalisations, le drainage des bâtiments, les ouvertures et le désamiantage. Le but est de s'occuper de la nouvelle charpente de la partie arrière dès le 13 janvier.
- Chevrier sera équipé de deux nouveaux containers enterrés (papiers et ordures ménagères). La levée porte à porte sera supprimée à partir du 15 janvier. Les habitants recevront un courrier d'information très prochainement. Début février, ce sera au tour de Bonvard et courant mars ou avril, au tour des Cocandes. **M. R. Weideli** s'inquiète de la dimension des goulottes. Les déchetteries débordent souvent. **M. P. Rechsteiner** informe qu'un container de 7m³ sera installé aux Cocandes, contenance prévue pour plus de 100 habitants.

M. J.-L. Jaquet informe que :

- Déchets entassés : des remarques désagréables de Choulésiens ont circulé sur les réseaux sociaux, alors que la raison du débordement venait d'une chaise coincée dans la goutte. **Mme D. Krähenbühl** demande si les caméras pourraient être visionnées pour trouver les responsables. **M. J.-L. Jaquet** répond qu'il faudrait beaucoup de temps pour examiner toutes les images. La pertinence du système de vidéosurveillance est contestée par certains conseillers mais **M. J.-L. Jaquet** estime qu'il est dissuasif et que les problèmes sont moins nombreux.

- Il a reçu **M. Michel Savary** le 21 novembre pour lui demander d'effectuer de nouveaux contrôles de vitesse et du nombre de véhicules qui traversent la commune ou y stationnent, ceci afin d'avoir un point de comparaison lorsque Chevrier sera mis en sens unique. Il lui a également demandé un contrôle du parking de Champ-Dollon. **M. Michel Savary** a adressé plusieurs courriers au département concernant les Verpillères et il attend des réponses.
- Il a contacté l'Office de l'urbanisme afin d'obtenir les relevés concernant le bruit routier selon l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB). Les taux sont normaux à Choulex. Un rapport complet de 100 pages est disponible à la demande.
- Le container hors sol qui était au stade a été déplacé à Chevrier et il le trouve inesthétique.

M. C. Senglet informe que :

- Le plus ancien coureur de l'Escalade est **M. Jean-Marc Epiney** et le plus jeune est né en 2014.

8. Propositions individuelles et questions

Mme D. Krähenbühl :

- 1) Elle signale un trou dangereux au chemin des Princes près du stop, près de la route de Choulex et demande si des mesures peuvent être prises provisoirement.
- 2) Les centres aérés sont financés par la commune mais les enfants choulésiens ne sont pas prioritaires et il est souvent difficile de trouver des places. Elle s'enquiert de la possibilité de trouver un arrangement. **M. P. Rechsteiner** informe que la participation est fixée avec toutes les communes Arve et Lac.
- 3) Elle déplore l'oubli de l'envoi de la newsletter pour la soirée du 30 novembre. Elle demande que le secrétariat soit plus attentif.
- 4) Elle trouve anormal que les nouveaux horaires de la ligne 34 pénalisent des élèves du Collège Claparède. Le temps de parcours est rallongé et les heures de passage ne sont pas adaptés aux horaires scolaires.

Mme A. Meylan :

- 1) Elle n'a pas compris pour quelle raison le cortège de l'Escalade a été annulé. Elle estime que le public a été mal informé et regrette ce manque d'organisation. Elle déplore également que les traditions se perdent (plus de chants ni de picoulet). Elle suggère que ce point soit soulevé lors de la prochaine réunion de la commission scolaire.
- 2) Elle demande si les chiens sont autorisés dans la salle communale. Il lui est répondu par la négative.
- 3) Elle présente le livre de **M. Olivier Riethauser** « Genève dans l'œil du drone ». Les images y sont magnifiques, notamment celles de Choulex. Elle suggère de commander un exemplaire de l'ouvrage pour la commune, ainsi que des photographies.

Mme P. Gaillard :

- 1) Elle demande que les billets offerts pour les matchs de hockey et de football soient mentionnés dans l'Info Choulex. De nombreuses personnes ne sont pas au courant.
- 2) Comme chaque année en hiver, elle déplore que le parking de la salle communale soit complet alors que certaines voitures ne devraient pas y stationner. **M. P. Rechsteiner** précise que la mairie tolère le stationnement des habitants du quartier à condition que les véhicules soient déplacés lors des manifestations, accord qui n'est apparemment pas respecté. Le choix de son affectation sera rediscuté.

M. C. Pétremand :

- 1) Devant les nouveaux immeubles à Chevrier, il demande que la bande de couleur claire posée lors de l'aménagement de la zone 30 soit remise en état. **M. P. Rechsteiner** confirme que ce sera fait.
- 2) Il confirme que le container pour l'aluminium installé à Chevrier n'est pas esthétique mais il est très pratique. Il remercie la commune au nom des habitants.

M. J. Binder suspend la séance et passe la parole au public.

9. **Coup de chapeau (huis clos)**

10. **Naturalisations (huis clos)**

M. J. Binder remercie l'assemblée et lève la séance à 20h56.
16.12.19/kcr